

BULLETIN BIMESTRIEL

DE L'A.D.I.R.

# Voix et Visages

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENNES DÉPORTÉES ET INTERNÉES DE LA RÉSISTANCE - 241, BD ST-GERMAIN, PARIS 7<sup>e</sup> - (1) 45 51 34 14

## Editorial



« Les morts ne sont pas morts, puisque nous vivons », écrivait Alain après la Grande guerre. Ce n'est pas là une fleur de rhétorique, ni de ma part une citation de bon ton. C'est une raison d'être : la nôtre, à nous toutes, qui ne pouvons supporter l'oubli des torturés, des fusillés, des morts en déportation. Ils ont droit à notre témoignage, même si d'autres guerres se succèdent aux quatre coins de la planète, même si dans des moments d'accablement certaines d'entre nous pressentent comme une atmosphère de fin de siècle.

Les cinquantenaires, que le pays s'apprête à célébrer, ont le rôle, la tâche, la mission de sonner le rappel, de battre la chamade. Et cela même et surtout si le souvenir de l'univers concentrationnaire s'estompe avec les décennies qui passent. Evoquant le procès Barbie devant un adolescent, celui-ci répondit : « Ce n'est pas mon problème. J'en ai bien d'autres ». Non, pour qu'il y ait davantage de chances que ce ne soit pas le sien ou celui de ses enfants, il faut se souvenir et entretenir le souvenir.

C'est pourquoi, malgré nos réticences, nos pudeurs, nous devons parler et faire comprendre ce qui, avec le temps, risque, sans nous, les survivantes, de devenir incompréhensible.

La mémoire est bien un commandement impérieux du devoir. Mais pas seulement. Comme Joubert le disait justement « la mémoire est le miroir où nous regardons les absents ». Et nous toutes, nous les regardons sans cesse.

Félicitons-nous donc que le pays tout entier, ne fût-ce que l'espace d'un anniversaire, ouvre les yeux et élise une page d'histoire.

Nos visages prennent des rides, le cœur jamais. L'A.D.I.R. le prouve.

## LETTRE AU MARÉCHAL

*Nous publions la copie d'une lauréate du Concours national de la Résistance et de la Déportation qui a bien voulu nous y autoriser.*

Neuilly, le 18 mars 1993

Monsieur le Maréchal,

« On ne voit bien qu'avec le cœur, l'essentiel est invisible pour les yeux » (Saint-Exupéry). Voici comment j'ai décidé d'étudier l'action des Résistants au cours de la Seconde guerre mondiale. Il ne m'appartient pas de juger, ni de trouver un coupable ; plutôt un responsable... Vous n'êtes pas sans ignorer que, de 1940 à 1944, des milliers de vies humaines ont été sacrifiées ; non au prix de combats armés, mais à cause d'un gouvernement appelé « Etat Français », qui a soutenu l'ennemi, a collaboré avec lui. Ce gouvernement, vous le diriez, Monsieur le Maréchal. Je m'adresse à vous en tant que Maréchal parce que je souhaite faire comprendre mon message non au sanguinaire que vous avez été de 1940 à 1944, mais à l'homme d'honneur qu'un jour vous avez été.

Souvenez-vous. C'était en 1940. Après quelques mois de tirs sporadiques à l'abri de la ligne Maginot, l'armée allemande déferle sur la France. L'état-major français conduit l'armée alliée au repliement. Fuyant l'avancée ennemie, des millions de civils sont jetés sur les routes et obligés d'abandonner leur domicile et leurs biens. L'armée française est épaisse, la France désorganisée. Rappelé au pouvoir le 16 juin 1940, vous engagez, aux côtés de Weygand, des négociations en faveur d'un armistice.

Le 18 juin 1940, vous demandez au peuple français de vous « faire confiance », et vous acceptez de signer l'armistice. Dans le wagon de Rethondes, ce même wagon où fut signé en 1918 l'armistice en faveur de la France, vous prononcez le mot qui engage l'avenir de votre peuple, du peuple anglais que vous laissez seul contre le Reich, oui. Cette décision, c'est vous qui l'avez prise. [...]

Heureusement, Monsieur le Maréchal, il y eut des hommes, des femmes, et même des enfants, qui refusèrent cela, et ce dès 1940. Le

plus célèbre d'entre eux, pas le seul, le général De Gaulle, a su prononcer cette phrase hautement symbolique : « La France a perdu une bataille, elle n'a pas perdu la guerre ». [...]

Mais il me semble plus important encore d'éclairer l'un des points les plus noirs de notre histoire : la collaboration. Par votre poignée de main avec Hitler le 24 octobre 1940, vous avez scellé la collaboration. Vous l'avez dit vous-même, « c'est moi seul que l'histoire jugera ».

*Et Aurélie Colas de conclure ainsi son long devoir si bien documenté :*

Lors de votre procès, vous avez demandé l'indulgence parce que vous pensiez avoir servi la France. Je vous avouerais que je ne le pense pas. Quatre années de souffrance, de crainte, d'oppression, de soumission... La mort présente sous toutes ses formes : suicides, exécutions, épisements, famine. Des innocents déportés, humiliés, sacrifiés pour servir les folies dévastatrices d'un fanatique. Des familles endeuillées, déchirées. Un pays dévasté, annihilé. Les Français « peu fiers d'eux ». Vous représentiez tout sauf l'image d'un dictateur au sens où l'entend Chaplin dans son film. Mais vous avez dressé les Français les uns contre les autres : comme le soulignait une résistante : « je me suis faite arrêter par un Français, un voisin, un frère au fond ». La France a été le seul pays européen qui ait été gouverné par un collaborateur, légalement j'entends. Car au fond, précisa De Gaulle, « la République n'a jamais cessé d'exister ». Pendant cette période sombre de notre passé, les résistants ont lutté de toutes leurs forces. Beaucoup ont péri. Mais ils ont péri en rendant service à la France et peuvent être fiers d'eux. Si j'avais un jour à dire merci à quelqu'un, ce serait à ceux qui, comme mon grand-père, ont dit non. Je ne sais moi-même si j'aurais eu le courage de le faire. Quand on

suite p. 2

4<sup>e</sup>P. 46-16

## CONCOURS DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Voyage des lauréats des Yvelines :

Du musée de Besançon au camp du Struthof

Alors que la Fondation sur la Mémoire de la Déportation est maintenant sur les rails, que le démarrage de la Fondation de la Mémoire de la Résistance est annoncé et que, partout en France, de grands efforts sont réalisés pour informer les nouvelles générations sur ce que furent l'Occupation et les atrocités nazies, était-il utile de conduire nos lauréats au Musée de Besançon puis au Struthof ?

A cette question, j'ai trouvé une réponse dans les lettres que ces adolescents nous ont adressées à leur retour de voyage organisé en septembre dernier.

Voici quelques extraits de leurs textes.

— « Ces jours ont été pour moi des moments très émouvants. La visite du Musée m'apprit tant de faits nouveaux et a approfondi le programme d'histoire que l'on m'a enseigné. J'ai apprécié très particulièrement la présence de témoins à nos côtés pour répondre à nos questions. » (Sonia Fahler, L.E.P. de Saint-Cyr).

— « Les voyages pour les jeunes paraissent indispensables, car vous ne pouvez pas imaginer tout ce que j'ai appris durant ces jours.

« Je suis très marquée par la visite du Musée. Souvenez-vous, alors que la visite était terminée, j'étais encore dans les salles, avec d'autres compagnes, nous étions pétrifiées devant autant d'images atroces, devant l'amoncellement de tant de douleurs... » (Claire Debain, classe de troisième).

— « Je suis revenu la tête pleine d'images fortes, de phrases terribles qui ne sont pas prêtes de s'effacer. » (Luc Peyraud, classe de terminale).

— « Le Struthof, cadre extraordinaire d'où émane un sentiment d'angoisse. Avec horreur, on imagine la vie des détenus dans ce lieu. » (Virginie Costes, classe de troisième).

— « La visite de l'ancien camp a été pour moi l'étape la plus bouleversante. Me trouver dans ce lieu où furent commis tant d'exécutions sommaires, de véritables massacres, est loin de m'avoir laissée insensible. Combien

émouvantes ces lettres de déportés, de résistants (lues au Musée du Struthof) ; des missives écrites au seuil de la mort « criaient » souvent haut et fort que ceux qui donnaient leur vie ne voulaient pas que le souvenir d'une telle expérience tombe dans l'oubli. » (Astrid Gaffet, classe de seconde).

— « Ce voyage m'a fait réfléchir en profondeur sur une période de notre Histoire que nous avons rarement le temps d'étudier en classe ; et, du fait de vos témoignages, cette époque m'est apparue plus clairement, plus concrètement qu'un livre n'aurait pu le faire. J'ai pu réaliser que ces années ont réellement existé, que des personnes ont réellement vécu tout cela et que ce passé n'est pas si loin de moi.

« Ce qui m'a le plus frappée, c'est le Musée où certaines photos et certains textes (comme la lettre de dénonciation qui finit par « parole d'honneur ») m'ont beaucoup marquée. Je ne m'explique pas, cela me paraît effrayant, pourquoi tant de gens ont suivi Hitler et exécuté ses ordres. Comment ces hommes qui, par ailleurs, pouvaient être d'excellents pères de famille ont pu organiser ces camps de façon si rationnelle, aussi méthodique sans que cela ne pose aucun problème de conscience ? Que se passait-il dans leurs têtes pour qu'ils soient amenés à commettre des crimes aussi monstrueux ?

« Quand on voit qu'il y a dans l'homme un fond mauvais tout prêt à surgir, l'on peut se demander si l'on est à l'abri d'une récidive aujourd'hui, d'autant plus qu'il y a des personnes qui, malgré tous les témoignages et toutes les preuves, continuent à nier ou du moins à leur donner une moins grande ampleur. Ces négateurs de l'Histoire, je ne les comprends pas et j'aimerais qu'ils regardent la Vérité en face.

« Une chose m'inquiète : si une telle situation venait à se reproduire, je ne sais même pas quelle serait ma réaction ! Je dis, et je le pense, que je condamne les méfaits du nazisme et ceux de la collaboration, mais est-ce



Jean Daligault par lui-même

Déporté NN

(Avec l'aimable autorisation du Musée de la résistance et de la déportation de Besançon.)

que je trouverais le courage de résister, ou bien est-ce que je me réfugierais dans le silence et la passivité ? Je n'ai pas de réponse à cette question et j'espère de tout mon cœur ne jamais avoir à y répondre. » (Marguerite Castillon, classe de première).

Ces dernières réflexions nous interpellent tout particulièrement. Je ne sais combien de fois j'ai parcouru les salles du Musée de Besançon, mais je l'ai toujours fait avec un vif intérêt et une émotion profonde, car, pour moi, ce Musée n'est pas comme les autres, en particulier pour les moments forts qu'il suscite, telle, pour nos jeunes amis, la découverte des œuvres de l'Abbé Daligault si fragiles et miraculièrement conservées, ou tel, pour moi, le fait de revoir les dessins de Léon Delarbre, visions de la vie quotidienne des déportés dans le tunnel de Dora, car mon père fut l'un d'eux.

Nous remercions infiniment notre amie Denise Lorach d'avoir accueilli, une nouvelle fois, un groupe d'« Yvelinois » dans ce lieu du souvenir, nous aidant ainsi à transmettre nos témoignages personnels et à accomplir notre devoir de mémoire.

Jacqueline Fleury

### Lettre au Maréchal (suite)

est jeune, Monsieur le Maréchal, on a des ambitions plein la tête, on a la vie devant soi. Il faut beaucoup de courage pour renoncer à tout cela dans l'espoir d'une vie meilleure, par ailleurs incertaine. Accepter de se mettre hors-la-loi par devoir, devoir de résister à l'occupant, de combattre ses frères aveuglés, de réclamer la liberté, l'égalité, la fraternité. Voilà, Monsieur le Maréchal, ce que j'appelle servir la France. C'est avec mon cœur que je vous ai écrit ces mots, pour vous faire comprendre, à vous et à ceux qui vous ont soutenu, la phrase de Saint-Exupéry : « on ne voit bien qu'avec le cœur, l'essentiel est invisible pour les yeux ».

Aurélie Colas  
Classe 1<sup>e</sup>  
Lycée Sainte-Marie  
de Neuilly

### A.N.L.C.R.D.

Nous annonçons la constitution de l'« Association nationale des Lauréats du Concours de la Résistance et de la Déportation ».

Elle cherche à regrouper dès à présent les lauréats du Concours, (troisièmes, premières/terminales confondues) son objectif étant de contribuer à faire vivre la « Mémoire ».

Vu le nombre et la dispersion des lauréats, le bureau de cette association demande à ce que nous la fassions connaître par divers moyens : information aux membres des jurys départementaux, aux lauréats lors de la remise des prix...

Ecrire à Edward Arkwright,  
Président de l'ANLCRD  
10, rue des Pyramides, 75001 Paris

### DÉCORATIONS

Notre Présidente, Geneviève de Gaulle Anthonioz (27372), a été élevée à la dignité de Grand Officier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur, en décembre 1993.

Notre camarade Annette Chalut (39038), Neuilly-sur-Seine, a été promue Commandeur dans l'Ordre de la Légion d'Honneur.

Notre camarade Marcelle Selingue, de Chambéry, a été promue Officier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur.

Notre camarade Raymonde Rein a été décorée de l'Ordre national du Mérite, le 4 février 1994.

Notre amie Christina Jakobs a été décorée de l'Ordre national du Mérite, le 16 décembre 1993, par M. Pierre Sudreau, en présence d'une nombreuse assistance.

L'ADIR félicite très chaleureusement les nouvelles promues et décorées.

### V. Dachau - Le retour\*

Cette cinquième brochure dactylographiée de 150 pages met un terme à ce que l'auteur a appelé *Mon témoignage de déporté N.N.* Or il s'agit de beaucoup plus qu'un simple témoignage. Après les deux études générales que l'Abbé de La Martinière a réalisées il y a quelque dix ans, l'une sur la *Procédure N.N.*, et l'autre sur le camp de *Hinzert*, il entre là dans le détail d'informations, non seulement sur les prisons et les camps qu'il a connus, mais sur des dizaines de ses compagnons d'infortune, souvent très jeunes, dont il a retenu les noms, prénoms, région d'origine, activité dans la résistance, torture, maladies, mort. « Sans ce travail de l'Abbé de La Martinière, de nombreux déportés seraient aujourd'hui dans un oubli complet », rappelle à juste titre notre camarade Pierre Le Rolland dans *Le Déporté* d'août 1993. Pour aider sa mémoire, l'Abbé de La Martinière inscrivit noms et dates entre les lignes de son breviaire qui a passé à travers toutes les fouilles et que l'on peut voir aujourd'hui au *Musée de la Résistance et de la Déportation* de Besançon.

Après les prisons de *Gien, Orléans et Fresnes*, en mai-juin 1942 (fascicule I), l'Abbé de La Martinière connut pendant dix semaines les cruautés inouïes du petit camp de *Hinzert* près de Trèves (II), puis, pause après l'horreur, la prison presque « normale » de *Wittlich*, toujours près de Trèves (III). Cette « pause » se termina par de nombreuses condamnations à mort, suivies plus tard d'exécutions à la guillotine, même pour quelques femmes. Ensuite ce fut toute une année en *Silésie* (IV), où le dur régime des prisons successives, aggravé par un travail exténuant et l'angoisse du jugement imminent conduisirent les prisonniers N.N. survivants à un état d'épuisement dramatique. L'Abbé de La Martinière échappa de peu à la mort et c'est à l'état de squelette qu'il arriva à *Dachau* en août 1944 (V).

Il apprend aussitôt qu'il existe à Dachau, depuis janvier 1941, dans ce camp où règnent la haine de Dieu et la haine de l'homme, un Block réservé aux prêtres, où le travail n'est pas obligatoire ! Tout au fond du Block est installé une authentique chapelle où les sacrements sont dispensés. Les prêtres allemands et autrichiens occupent la plus grande partie du Block, et dans une dernière Stube s'entassent Français, Belges, Luxembourgeois et autres prêtres prisonniers de l'Ouest. Les prêtres polonais, eux, n'ont pas droit au Block des prêtres... Dans ce lieu privilégié, on

lit, on étudie, on réfléchit, on partage des colis, on lave, on s'épouille, on vit comme des humains !

Mais Dachau, c'est aussi autre chose. Un jour de février 1945, un prêtre autrichien réussit à franchir, avec l'Abbé de La Martinière, la porte d'un Block dit « fermé ». Les Blocks « fermés » sont les Blocks de malades où l'on a enfermé les typhiques – ou des dysentériques simplement soupçonnés de typhus-. Ces malades sont rigoureusement isolés du reste du camp. On dépose les bidons de soupe à la porte, on enlève les cadavres. C'est tout. Bouleversé par la vue de ces grands malades, hagards, coupés du monde, croupissant dans leurs déjections, sans soins et sans illusion sur leur mort prochaine, l'Abbé de La Martinière fera des pieds et des mains pour se faire affecter à ce Block, et pas seulement pour y apporter le secours de la religion. Il n'y parviendra que le 1<sup>er</sup> mai 1945, deux jours après la libération du camp. La situation du Block 21 s'est encore aggravée. La puanteur fait reculer les meilleures volontés. L'Abbé se bat pour trouver des médecins, des infirmiers, des gamelles, des tinettes. Quelques jeunes séminaristes, eux-mêmes épuisés, viendront laver les mourants et râcler le sol transformé en cloaque. En dépit de ces efforts, les hommes continuent à mourir : *Je me souviens*, écrit l'Abbé de La Martinière, d'un tout jeune homme que nous pensions être po-

lonais et qui venait s'asseoir auprès du poêle où je faisais entretenir un peu de feu quand il était là, car il grelottait sans arrêt. Il appuyait son dos sur la paroi émaillée et restait là longuement, drapé dans sa couverture. Nous l'interrogeions, nous lui faisions poser des questions toutes simples dans toutes les langues. Pas de réponse. Il avait un regard très doux qu'il posait sur nous comme pour nous implorer. C'était très impressionnant, et à vrai dire inoubliable. Un jour nous ne le vîmes pas arriver à sa place habituelle. Il était mort.

Cette mort typique du déporté épuisé, dont les mouvements deviennent de plus en plus lents, les paroles de plus en plus rares (encore que toujours claires), puis inexistantes, ce syndrome de la mort lente a été scientifiquement observé par le Dr Lohéac, de Gourin (Finistère), lorsqu'il était dans un Kommando de Neuengamme.

Nous vérifions ainsi, une fois de plus, la qualité du « témoignage » de l'Abbé de La Martinière. Plus qu'un témoignage, ces cinq brochures représentent à nos yeux un authentique rapport historique. Un jour, peut-être, l'Histoire le reconnaîtra.

Anise Postel-Vinay

\* Abbé de La Martinière. On peut se procurer l'un ou l'autre, ou les cinq fascicules de *Mon témoignage N.N.* soit à l'A.D.I.R., soit en écrivant à Mme B. Le Fournier. La Pensée Neuve, 37130 Lignières-de-Touraine. Le chèque est à libeller à l'ordre de J. de La Martinière : 100 F + 20 F de port pour chacun des quatre premiers fascicules, 120 F + 20 F pour le fascicule *Dachau*.

### Trois bagnes\*\*

Une réédition bien venue !

Sorti des presses dès septembre 1945, ce triple témoignage familial sur trois expériences différentes mais aussi parallèles a connu le succès qu'il méritait mais surtout a fait comprendre à beaucoup la terrible réalité du système concentrationnaire.

Depuis des décennies, ce livre est introuvable malgré plusieurs tirages, aussi sa réédition par les membres de la famille Richet avec le concours de l'A.D.I.F. du Vaucluse est une initiative qui vient à son heure comme l'écrivait dans son avant-propos le R.P. Riquet quelques jours avant sa mort : *Dans un temps où tant de Français oublient, méconnaissent ou veulent ignorer le drame vécu alors par des milliers de patriotes français, il était opportun que soit réédité ce livre publié dès septembre 1945 par les authentiques rescapés de « Trois bagnes ».*

Buchenwald, Dora, Ravensbrück, trois noms que nous connaissons mais qui ne sont pas synonymes pour autant. Trois expériences vécues qui, à chaud, nous sont reconstituées là simplement car – et c'est là l'essentiel – comme l'écrit le professeur Charles Richet, à qui les anciens déportés doi-

vent beaucoup (ne fut-il pas l'auteur de la Pathologie des déportés). *Dans ce petit livre, aucune haine contre les hommes : par contre, haine contre la tyrannie, contre toutes les tyrannies. Leur ère n'est pas close. Plus ou moins bien camouflées, elles surgiront de nouveau, s'efforçant d'abattre les deux seuls sentiments qui donnent à la vie humaine un peu de valeur : l'indépendance nationale, la liberté individuelle.*

L'ancienne secrétaire générale de l'A.D.I.R., Jacqueline Richet, ne pouvait que souscrire à cette conclusion que son oncle apportait à ces trois récits. Combien, en cette période troublée dans laquelle nous vivons, cette phrase peut paraître prophétique.

Bref un ouvrage qui a sa place dans les livres que nous offrons aux lauréats des concours de la Résistance et de la Déportation, qui intéressera aussi, nous sommes sûrs, leurs parents.

Pierre Le Rolland

\*\* Professeur Charles Richet, Jacqueline et Olivier Richet.  
Ed. A.D.I.F.-Vaucluse.  
En vente à l'A.D.I.R., 65 F port inclus.

Violette Maurice vient de nous adresser sa dernière production *Résurgences*, dont nous vous donnerons un compte rendu dans notre prochain numéro.

## LA « BANDE À SIDONIE »

Nous remercions Marie-Jo Chombart de Lauwe de nous autoriser à publier des extraits de la Bande à Sidonie parus en 1993 dans les n°s 5, 6 et 7 du bulletin Courlis. Précisons que Marie-Jo est née Yvette Wilborts, et qu'avant la seconde guerre mondiale, son père, médecin-pédiatre, exerçait à Paris.

[...] Le docteur Wilborts, grand invalide de guerre, dut prendre une retraite anticipée, en 1937, pour raison de santé, et vint occuper la maison familiale de Bréhat, « Ker Avel », au « Terre Blanc » avec son épouse Suzanne, et ses 2 filles Nellie et Yvette. Le Docteur continua à se dévouer en donnant des consultations aux familles brehatines. Mme Wilborts se dépensa comme sage-femme, et mit au monde plus de 100 enfants entre 1937 et 1951. Survint la guerre ! Le Docteur Wilborts établit un dispensaire sur la place du bourg, de 1940 à 1942.

Durant l'Occupation, – beaucoup s'en souviennent, – les communes du littoral faisaient partie de la « zone interdite ». L'accès aux côtes était refusé à toute personne qui n'y était pas domiciliée. Naturellement Bréhat, mais aussi Tréguier et Saint-Brieuc se trouvaient dans cette zone. Rennes était seulement en « zone occupée ». Mme Suzanne Wilborts, d'un patriotisme ardent, s'efforça tout de suite d'entrer en relation avec des personnes susceptibles de fournir des renseignements pouvant être utiles aux « Forces alliées », et de les centraliser. Sous le pseudonyme de « Sidonie », elle devint responsable d'un groupe qui fut bien-tôt appelé la « Bande à Sidonie ».

Des entrepreneurs, appelés sur les terrains d'aviation pour effectuer des travaux après les bombardements anglais, fournissaient de précieux renseignements. M. Wilborts, qui ne pouvait se déplacer en raison de son état de santé, dressait des plans avec précision, lui qui avait toujours pratiqué le dessin et la peinture pour son agrément.

Durant l'été de 1941, Yvette Wilborts sillonna longuement la côte, à bicyclette, pour collecter des renseignements, elle aussi. A la rentrée universitaire d'automne de la même année, elle devint étudiante à Rennes, et put disposer d'un *ausweis* qui lui permit de venir dans la zone côtière. Notre étudiante venait régulièrement à Saint-Brieuc où sa mère lui apportait des plans de fortifications, des relevés de terrains d'aviation, et toutes sortes de renseignements concernant les troupes d'occupation. Yvette arrivait parfois à Bréhat, et repartait, emportant des documents, rangés dans ses cahiers d'Anatomie ou de Physique. Jamais la Police allemande ne découvrit de tels papiers, lors des contrôles qui avaient lieu en gare de Rennes ! Yvette remettait généralement les plans à un certain Le Neveu ou Peulevé, qu'elle rencontrait en des lieux convenus, « Café de l'Europe » ou « Café de la Paix », le long de la Vilaine, à Rennes. Lorsque certains renseignements devaient être transmis en urgence, Mme Wilborts adressait à sa fille une lettre apparemment anodine. Mais, en chauffant le papier, le message qui avait été écrit à l'hyposulfite de soude, ou même simplement au jus de citron, apparaissait entre les lignes. Yvette Wilborts se rendait alors chez Louis Le Deuf, Place Saint-Sulpice à Rennes qui câblait le message à Londres.

Dès le début de l'Occupation, des Bretons voulaient rejoindre le Général de Gaulle. Mme Wilborts contribua à les aider, en liaison avec le frère Jean-Baptiste Legeay, économie de l'École des Frères du Roscoff, en Pléhédel, dont il devint le directeur en 1941. La grande majorité des hommes désirant gagner l'Angleterre utilisaient des bateaux de pêche ou de petites vedettes capables de traverser la Manche, mais de telles évasions furent toujours des entreprises dangereuses, tant en raison du risque de se faire arrêter par les Allemands, que du mauvais temps et de l'inadaptation des bateaux, trop petits pour de tels voyages, ou disposant de peu d'essence. Par exemple, un bateau quitta Paimpol, mais fut poursuivi par une vedette allemande. Les hommes durent échouer leur embarcation sur l'île Maudez, et la dissimulèrent sous une couche de goémon. Pendant 3 jours, ils se cachèrent dans un ermitage désaffecté, ravitaillés par le fermier de l'île. Ils gagnèrent ensuite l'Angleterre, et c'est par eux que la « Bande à Sidonie » entra en rapport avec l'Intelligence Service. Mais la réponse de Londres se faisait attendre...

Mme Wilborts imagina un moyen assez inattendu pour offrir ses services au Général de Gaulle. De l'île, elle écrivit une longue lettre au chef de la France Libre. Elle la remit à une jeune épouse de marin qui partait rejoindre son mari en Afrique. Pour éviter la découverte du document, elle acheta un joli canard en peluche rose et vert, monté sur 4 petites roues, et la lettre fut dissimulée à l'intérieur de l'animal. Bien

entendu, le bambin passa toutes les lignes sans dommage avec son canard qu'il traînait derrière lui. Les valises furent fouillées, mais un jouet d'enfant ne pouvait pas être dangereux ! Deux mois passèrent, et, un soir, en écoutant la B.B.C. les Bréhatins eurent la joie d'entendre un message annonçant, à mots couverts, la prochaine visite d'un envoyé du gouvernement français de Londres.

Au printemps 1941, un envoyé du B.C.R.A. (*Bureau Central de Renseignements et d'Action, de Londres*) débarqua sans difficultés à Bréhat, amené sur la côte bretonne par une vedette rapide de la Royal Navy. Le capitaine Maurice Duclos, alias Saint-Jacques, un des tout premiers chefs de mission du colonel Passy était chargé d'organiser la collecte de renseignements concernant notamment les aérodromes allemands en Bretagne. En 2 jours de travail, un plan d'action fut établi.

A cette époque, Yvette Wilborts planche sur « la question de la liberté » (!) à l'oral du Bac Philo à Saint-Brieuc. Pendant la Résistance et la Déportation, elle porta son deuxième prénom, Marie-José, qu'elle a conservé après la Libération.

\* \* \* \* \*

Deux soldats rescapés d'un régiment anglais décimé lors de l'avance allemande à Evreux avaient été recueillis dans des fermes de La Roche-Derrien et Langoat. Ces 2 hommes, Harry Pool et Donald Campbellavaillaient comme journaliers. A un certain moment, ils se sentirent en danger. Ils avaient appris qu'une personne menaçait de les dénoncer. L'un d'eux avait eu l'occasion de rencontrer des membres du groupe de résistance qu'animait Mme Suzanne Wilborts. En Mai 1941, elle pensa utiliser l'un de ces soldats britanniques pour faire parvenir à Londres des renseignements concernant les défenses côtières édifiées par les Allemands. Harry Pool fut ainsi conduit de Tréguier à Bréhat par Yvette Wilborts, à l'époque en classe de Terminale. Il fut caché dans l'actuelle maison de Mme Broche qui appartenait, à l'époque, à la famille Wilborts, et on lui remit des documents. Il repartit de Bréhat, en tenue d'infirmier, convoyant sur le « continent » une religieuse âgée, très malade, avec l'accord de mère Thérèse, responsable de la communauté locale, ce qui lui évita un contrôle d'identité. Ses faux papiers étaient bien faits cependant ! Foinant, le patron de la vedette était au courant ! Une évasion par bateau fut d'abord envisagée pour ce soldat,... puis on songea au passage en « zone libre », en franchissant la « ligne de démarcation » près de Moulins. Finalement, le projet n'aboutit pas. De retour dans sa ferme, Harry Pool dut fuir précipitamment... Il venait d'être dénoncé ! Il fut alors pris en charge par les résistants de la Roche-Derrien, de Langoat et de Kéirty, qui alertèrent des amis de Lanvollon. Harry Pool et son compagnon Donald Campbell furent ensuite confiés au frère J.B. Legeay, et rejoignirent l'Angleterre par... la Suisse !

\* \* \* \* \*

Le frère Legeay travaillait en liaison avec l'organisation de Suzanne Wilborts. Suite à l'organisation plus systématique des diverses actions, l'activité de J.B. Legeay fut orientée de plus en plus vers l'évasion, en liaison directe avec un groupe de Nantes dans lequel il comptait de nombreux amis, tandis que la « Bande à Sidonie », devenue le réseau « Georges France 31 », consacrait l'essentiel de ses activités au renseignement. Le responsable régional du réseau était l'ingénieur de la S.N.C.F. Turban, de Rennes. Le frère Legeay fut arrêté le 13 Novembre 1941. Emprisonné d'abord à Saint-Brieuc, puis à Angers, ensuite à Fresnes. Les Allemands organisèrent, pour la première, et dernière fois d'ailleurs, un procès monstrueux : leur but était clair : il s'agissait d'exploiter au maximum, dans leur campagne de propagande et d'intimidation, un verdict sévère. Le procès s'ouvrit à Paris, le 27 Juin 1942, dans la grande salle des fêtes de l'Hôtel Continental. Il concerne 28 Bretons, Nantais pour la plupart. Au premier rang, figurait le frère Legeay. Il fut condamné à mort « une première fois pour espionnage, une seconde fois pour aide à l'ennemi ». Après une intervention du Cardinal Suhard, archevêque de Paris, la peine de mort fut commuée en celle de travaux forcés à perpétuité, et le 4 Janvier 1943, le frère Legeay quittait Fresnes pour l'Allemagne, plus précisément pour la sinistre prison de Rheinbach en Rhénanie. On ignore comment la grâce accordée à Paris se trouva annulée en Allemagne. C'est après la guerre, en Juillet 1945, que le silence fut rompu par l'annonce de sa mort. Le frère Legeay avait été décapité dans la prison de Cologne le 10 Février 1943.

A suivre

## IN MEMORIAM

### Monique-Braulia Jéné-Canovas (27657)



A la veille de Noël, le 23 décembre 1993, notre amie Monique s'est éteinte chez ses enfants à Barcelone. Depuis quelques années elle affrontait sa dure maladie avec courage. Toujours souriante et accueillante nous la retrouvions avec grande joie, chaque automne à Perpignan où elle résidait. Mais en octobre dernier, quand elle m'a serrée très fort en me regardant au fond des yeux, j'ai su que nous ne nous reverrions plus.

D'origine espagnole, Monique, réfugiée en France est très vite entrée dans la Résistance. Agent P2 du réseau « Maurice » elle assurait la liaison entre Perpignan et Grenoble. Arrêtée le 9 mai 1943, elle fut transférée à la prison de Fresnes, cellule 308. J'étais moi-même au numéro 337. C'est là que nous nous sommes connues. Monique était kalfactor et chaque matin, quand la porte de la cellule s'ouvrait, son jeune visage souriant, coiffé de boucles brunes, nous apportait le soleil et aussi parfois des messages cachés au fond du pot de sable... Nous avons fait toutes deux partie du convoi des 27 000 et le 31 janvier 1944, il y a tout juste cinquante ans, nous montions dans ce train qui nous emportait loin de notre douce France.

A Ravensbrück, après avoir partagé le même block 22, nous avons été séparées. Atteinte d'un grave phlegmon à la gorge, Monique n'a pu partir dans les transports qui nous emmenaient vers Zwodau et Holleischein. C'est sur Hanovre qu'elle fut dirigée un peu plus tard avant d'arriver à Bergen-Belsen. Le 15 avril 1945, jour de la libération de ce camp, Monique, terrassée par le typhus était abandonnée dans un état comateux, ne dût son salut qu'à la gentillesse d'un soldat roumain qui lui apportait des sulfamides et dû lâcher. Le 6 juin 1945 elle était enfin rapatriée.

Tous ceux qui l'ont connue l'ont aimée. Elle était toute gentillesse, toute bonté, mais aussi toute énergie et courage. Ce courage qui lui a fait supporter dignement sa douloureuse maladie et affronter avec sérénité la minute terrible de la séparation. Monique était Officier de la Légion d'Honneur à titre militaire.

Ses obsèques ont été célébrées le 27 décembre à Perpignan où elle repose près de son mari. Une foule nombreuse et émue l'a accompagnée, parmi laquelle nos amies de l'ADIR des Pyrénées-Orientales. Au cours de la cérémonie religieuse, notre amie Juliette Lafont, déléguée adjointe de l'ADIR Langue-doc-Roussillon a su en quelques mots exprimer notre peine : « Nous pleurons tous Monique, membre des Conseils d'administration des associations issues de la Résistance et de la Déportation. Elle avait su attirer l'amitié et l'affection de nous toutes. Depuis longtemps elle se savait en sursis mais son grand amour

pour les siens, son mari – décédé en 1985 – ses enfants et petits-enfants, Andréa, Emmanuel et Laurent, lui a permis de lutter de toutes ses forces pour survivre. »

« Elle avait même assisté à notre réunion des anciennes déportées de l'ADIR, il y a deux mois. »

« Après la famine, la vermine, les sévices, la déchéance, la mort côtoyée à chaque pas, dans l'enfer des camps, elle a survécu. Comme nous, elle est revenue grâce à l'amitié, à la solidarité, et n'avait pas oublié le serment fait là-bas : « ne plus jamais revoir tout cela ». Adieu Monique. »

A ses enfants, à ses petits-enfants, nous redisons avec notre chagrin toute l'affection et la profonde amitié que nous avions pour leur « merveilleuse Maman ». Andrée Astier-Bès

\* \* \* \* \*

### Cécile Lesieur



Nombre d'entre nous ont apprécié la disponibilité et l'efficacité de Cécile Lesieur. Pleine de pudeur, elle mettait toujours en avant l'œuvre à laquelle elle a consacré les vingt-sept dernières années de sa vie : le secrétariat général de l'Amicale de Ravensbrück. Probablement n'ai-je pas su l'interroger sur elle-même. C'est pourquoi j'emprunte, avec son autorisation, à Marie-Jo Chombart de Lauwe quelques-unes des paroles qu'elle prononça lors des obsèques de Cécile, le 21 octobre dernier au Père Lachaise.

[...] Très jeune Cécile avait connu l'injustice sociale, mais aussi la valeur de la solidarité : très bonne élève, elle n'avait pu obtenir de bourse pour poursuivre ses études, car ses parents n'étaient pas mariés. Face à un tel moralisme, pénalisant une enfant douée et méritante, des amis l'ont hébergée et ses professeurs ont fait une collecte, ainsi elle a pu aller à l'école primaire supérieure. [...]

En 1932, elle adhère au Parti Communiste. Au moment de la défaite, son mari est prisonnier et elle élève deux petites filles de 8 et 4 ans. Le P.C. est devenu illégal, elle participe à ses actions contre le régime de Vichy et contre l'occupant. Ses activités sont multiples : elle héberge des résistants clandestins, participe à la rédaction de tracts et de journaux, devient agent de liaison pour l'Etat-major des F.T.P. de la Sarthe. Elle transporte des tracts, des journaux, tantôt des détonateurs pour les explosifs.

Cécile est arrêtée avec son groupe par les brigades spéciales de Pétain, le 8 mars 1943,

qui les transmettent à la Gestapo. Cinq hommes sont fusillés, deux déportés. Les femmes sont internées à la prison d'Angers, puis de Fresnes et en Allemagne pour aboutir à la forteresse de Breslau. Cécile arrive à Ravensbrück en juillet 1944. Classée N.N., elle est transférée à Mauthausen avec le convoi des N.N. [...]

Cécile Lesieur nous laisse le souvenir d'une militante totalement engagée et d'une camarade dévouée à ses amies comme à sa cause.

D.V.

### Pèlerinage à Ravensbrück

L'Amicale de Ravensbrück organise du 15 au 18 avril 1994 un pèlerinage à Ravensbrück avec séjour en hôtel à Berlin et visite à Potsdam. Prix : 5 170 F (voyage en avion). Demander le programme et le bulletin d'inscription à l'Amicale de Ravensbrück, 10, rue Leroux, 75116 Paris.

\* \* \* \* \*

### Inauguration du Mémorial dédié aux déportés du camp de Bergen-Belsen

le 23 mars à 14 h 30,  
au cimetière du Père Lachaise à Paris,  
par Monsieur Philippe Mestre, Ministre des Anciens Combattants, en présence de Madame Simone Veil, Ministre d'Etat.

### CARNET FAMILIAL

#### NAISSANCE

Lucile, petite-fille de Noëlla Rouget (27240), Genève, le 22 août 1993.

#### DÉCÈS

Nous regrettons le décès de nos camarades :

Adrienne Barbero (38048), Le Pradet, le 19 décembre 1993 ;

Monique-Braulia Jéné-Canovas (27657), Perpignan, le 23 décembre 1993 ;

Franceline Escoffier (32493), Bellay, le 26 décembre 1993 ;

Alice Imbert, Vichy, décembre 1993 ;

Nina Baumstein-Heissier, Paris, le 8 janvier 1994 ;

Denise Mac Adam Clark, Grande-Bretagne, le 9 janvier 1994.

Notre camarade Marie Bourgine-Scius, Versailles, a perdu son fils, le 5 janvier 1994.

Odile Perodeau-Huerre (27772), Paris, a perdu son mari, le 26 janvier 1994.

M. Jacques Rameil, mari de notre camarade Jacqueline Rameil (†), est décédé, novembre 1993.

# L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

aura lieu le jeudi 17 mars 1994 à l'Hôtel ADAGIO

257-263 rue de Vaugirard, 75015 Paris

Tél. : 40.45.10.00 – Bus 39, 49, 70 – Métro « Vaugirard » – Parking

Jeudi 17 mars 1994

A 14 h 30 – Assemblée Générale et élections.

A 18 h 30 – Ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe.

A 19 h 30 – Dîner à l'Hôtel Adagio (240 F).  
Prix de la chambre simple ou double : 700 F.

Transports assurés par autobus.

## ELECTIONS

Membres sortants et rééligibles :

Mmes A. Chalut, G. Ferrières-Cavaillès,  
G. Lebrell, C. Rème, M. Saunier, C. Troller.

## COTISATION ET POUVOIR

Nous serions reconnaissantes à toutes nos camarades de bien vouloir s'acquitter avant l'Assemblée générale de leur cotisation 1994 auprès de leur déléguée, ou de l'ADIR (C.C.P. 5.266-06 D) et si besoin, de remettre ou d'envoyer leur pouvoir.

## STALAG IV D

*Avec l'aimable autorisation de l'Union nationale des Amicales de Camps de Prisonniers de Guerre, nous publions une lettre de Ginette Lebrell qui avait paru dans le n° 44 de leur bulletin « Le lien », décembre 1993, sous le titre :*

### **A tous ceux du Stalag IV D**

Venant du camp de Ravensbrück, nous avons débarqué un jour de septembre 1944 à Torgau, situé à 80 km de Berlin.

C'était un camp de prisonniers français, pour nous un Kommando de travail.

Sur le chemin menant aux baraqués, nous avons croisé des hommes qui ne nous reconnaissaient pas – déjà nous n'avions plus visage humain. Lorsqu'ils furent mis au courant des raisons de notre condition de prisonnières, ils ont été bouleversés.

Le travail en usine consistait à la récupération des vieux obus. J'étais affectée à cette tâche. Première opération : déboulonnage avant les bains d'acide. D'autres femmes traillaient à la terre, nous n'avions pas le choix bien entendu.

Je ne suis restée que peu de temps dans cette usine, contrainte d'abandonner pour cause de maladie : angine et scarlatine. Si le « Revier » (infirmerie) nous dispensait du travail, par contre les doctoresse étaient également prisonnières comme nous ne pouvaient rien pour nous soigner, démunies totalement de médicaments. Mais les prisonniers de guerre étaient toujours là. Envers et contre tout, ils ont eu le courage de parler au Commandant du camp que l'on appelait « badine » parce qu'il avait constamment la « schlage » à la main, prêt à taper. L'autorisation de nous faire passer quelques médicaments, vivres et vêtements sur leur réserve, a été donnée, chose extraordinaire.

Dans mon lit du « Revier » ma température devait approcher les 40°. J'ai dû délirer pendant trois jours, lorsque Cyiane, la Doctoresse m'administra quelques cachets d'aspirine, la fièvre tomba doucement. Je reste persuadée aujourd'hui que ces comprimés paraissant anodins m'ont sauvé la vie, car le jour où j'ai quitté l'infirmerie, j'ai été affectée dans un autre camp relativement moins dur que le petit Koenigsberg où mes camarades ont dû partir après un nouveau passage à Ravensbrück.

Lorsque les unes et les autres ont quitté Torgau, nous avons eu une pensée émue pour les prisonniers français.

Un grand merci et une grande reconnaissance aux prisonniers du Stalag qui se reconnaîtront.

G. Lebrell  
Déportée résistante

*Ginette Lebrell reçut, en réponse à ce court témoignage la lettre suivante :*

Dans le dernier numéro *Le lien* j'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'article de G. Lebrell, sur son court passage à Torgau et sur l'aide que nous avons pu apporter à toutes ces femmes détenues.

Etant à Torgau en 1944, avec bien des camarades, je les ai vues arriver. Avec l'homme de confiance du IV D, Pierre Trassart, maintenant décédé, j'ai eu une fois la possibilité de rendre visite à ce camp. Je me souviens de l'accueil émouvant que nous y avons reçu. Etant aumônier du IV D, j'ai fait un enterrement, sinon deux, au cimetière de Torgau de ces pauvres femmes. Je voudrais redire tout cela à G. Lebrell. Aussi pourriez-vous me donner son adresse...

Abbé Maenhout (Calais)

### **Rassemblement du Cinquantenaire à Compiègne, le 19 mars**

Départ vers 8 heures du matin, coût forfaitaire 250 F.

Tous renseignements et inscriptions au siège de l'A.D.I.R.

Joindre un chèque de 250 F si vous prenez le car au départ de Paris, 180 F si vous rejoignez le groupe à la gare de Compiègne.

## INFORMATIONS

### **Remise de décoration**

Notre amie Marcelle Selingue, de Chambéry, a été promue Officier de la Légion d'Honneur le 23 octobre 1993.

A cette occasion il a été rappelé qu'elle fut arrêtée le 10 juillet 1941, traduite devant le tribunal militaire de Lille, condamnée aux travaux forcés à perpétuité pour aide à l'ennemi, résistance gaulliste et détention d'armes. Classée N.N., elle a connu les forteresses d'Anrath, Cotbus, Jauer, Aichurch, sous la menace permanente d'une exécution.

Le 28 janvier 1945, c'est l'évacuation et par un froid de - 28°, la marche de la mort, un court passage à Ravensbrück, et la libération par l'armée américaine le 25 avril 1945 après 42 mois d'angoisses, de courage en forteresse, de bien longs mois que peu d'entre nous ont vécus.

Comme ses camarades de déportation, son mari Pat Selingue, lui aussi déporté N.N., décédé en 1990, aurait été fier de partager avec nous la joie de cette promotion.

\* \* \* \* \*

L'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr, Coëtquidan, à l'initiative de l'Association des Français Libres, souhaite édifier un **Mémorial de Gaulle**. Les maréchaux Juin, Koenig, de Lattre et Leclerc ont déjà leur monument dans l'enceinte de l'Ecole.

Une souscription est ouverte. Envoyer les dons libellés à l'ordre de l'Association des Français Libres – Mémorial du Général de Gaulle à Saint-Cyr Coëtquidan, à :

A.F.L., 59, rue Vergniaud, 75013 Paris.

L'inauguration de ce Mémorial est prévue en mai 1995. La souscription sera close le 8 mai 1994.

Directeur-Gérant : G. ANTHONIOZ

N° d'enregistrement

à la Commission paritaire : 31 739

Imp. CHIRAT - 42540 Saint-Just-la-Pendue, N° 8663